

Martial SADDIER

Député de la Haute-Savoie
Vice-Président du Conseil régional Auvergne - Rhône-Alpes

Monsieur Jacques CAMBON
240 route de Jussy
74930 PERS JUSSY

MS/DM/16/731

Bonneville, le 31 mai 2016

Cher Monsieur,

Dans un récent courrier électronique, vous avez souhaité me faire part de vos inquiétudes concernant les traités transatlantiques CETA et TAFTA.

C'est avec une attention toute particulière que j'en ai pris connaissance et je vous en remercie vivement.

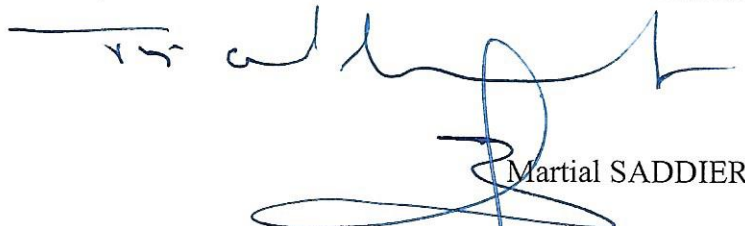
Lors d'une table-ronde organisée, le 4 mai dernier, par la commission du développement durable sur les enjeux environnementaux du projet de Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP également appelé TAFTA), j'étais intervenu, tout d'abord, pour déplorer l'absence de représentant du Gouvernement lors de ce débat devant notre Assemblée. J'avais également exprimé des regrets quant à l'absence de transparence des négociations et l'absence de communication à la représentation nationale de la feuille de route du gouvernement français au négociateur. De plus, j'avais rappelé que le groupe Les Républicains ne soutiendrait en aucun cas, un traité qui mettrait à mal notre agriculture et nos signes de qualité.

Concernant le volet des normes environnementales du traité, il est nécessaire d'aller vers une harmonisation prenant en compte les avantages des uns et des autres, tout en lissant au mieux les inconvénients de chacun. En l'état, la position américaine est inacceptable.

Pour toutes ces raisons, j'avais demandé, au nom du Groupe Les Républicains, une suspension immédiate des négociations, afin de refaire un point sur la position française et celle de l'Union européenne. Notre groupe ne ratifiera pas un tel accord à ce stade.

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Martial SADDIER